

Pour le pouvoir d'achat des jeunes de la Région

La Carte Jeune Région



Pour le pouvoir d'achat des jeunes de la Région

Le sésame indispensable et obligatoire pour bénéficier de toutes les aides de la Région destinées aux jeunes.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accompagne les jeunes sur l'ensemble des sujets qui les concernent, l'orientation et la formation, le transport, le logement, la culture, le sport ou la santé.

Elle aide les 232.000 lycéens, 38.364 apprentis du territoire et les 1.400 élèves des écoles de la Deuxième Chance régionales à aller toujours plus loin, les jeunes inscrits au CNED/CNPR ou ASEI.

C'est le **support numérique de l'ensemble des aides** de la Région en faveur des lycéens et apprentis d'Occitanie. Elle est conçue pour faciliter leur quotidien et soutenir leur pouvoir d'achat, tout au long de leur parcours de formation.

Une aide financière de 400 € en moyenne.

Une fois que le jeune l'a en sa possession, il la conserve d'une année sur l'autre. Il suffit de coller à l'emplacement prévu l'autocollant de l'année en cours fourni par l'établissement scolaire à la rentrée.

Le fonctionnement concrètement :

Le rendez-vous est donné **à partir du 3 juin 2019** pour toute demande de nouvelle carte. il suffit de se connecter sur www.cartejeune.laregion.fr, aller à la rubrique "demander sa Carte Jeune Région" et suivre les indications en fournissant les pièces justificatives.

Transports scolaires : à partir du mois de juin également, il sera possible de s'inscrire en ligne pour obtenir une carte de transport scolaire, pour l'instant encore différente de la Carte Jeune Région. www.laregion.fr/transport-scolaire.